

ENSEMBLE

CONTRE L'AUSTERITE

POUR LE PARTAGE DES RICHESSES

Plus de seize millions de retraités, sur une population de 65,7 millions d'habitants, cette véritable révolution de la longévité a vu l'espérance de vie dépasser les 81 ans en 2011 (66 ans en 1950). Soit plus de vingt ans à mordre dans la vie, après le départ en retraite. Ce progrès formidable doit cesser d'être considéré comme une charge, un coût à réduire comme le font les libéraux de tous poils. Les retraités ont envie de réinventer la vieillesse en partant suffisamment tôt à la retraite pour mener réellement une vie hors travail. Les retraités veulent avoir les moyens de vivre, de se projeter dans l'avenir, pouvoir participer à la vie sociale, avoir un rôle à jouer dans la société. De bonnes retraites et un service public nouveau peuvent considérablement encourager, amplifier, enrichir ces activités contribuant à construire une autre société. Il est possible de gagner en qualité de vie pour tous les âges. Les moyens techniques, scientifiques et économiques de ce siècle le permettent. C'est un choix de société majeur qui nécessite d'être intégré dans les politiques mises en œuvre pour aller vers une société pour tous les âges.

Une autre politique à la place de cette austérité insupportable.

Comme les actifs, engageons-nous dans un mouvement de contestation contre les politiques d'austérité du gouvernement et pour leur substituer une alternative de gauche et de progrès social. Le pacte de responsabilité du président Hollande est un pacte de dupes dont salariés et retraités sont les victimes et les patrons les grands gagnants. Pour eux, un cadeau de 36 milliards d'€ après les 20 milliards d'€ du Crédit d'Impôts Compétitivité Emploi. Pour nous, baisse continue du pouvoir d'achat de nos pensions, réduction de la couverture maladie, augmentation des impôts, de la TVA, de la CSG, création de la CASA. Et d'autres mesures tout aussi néfastes sont dans les tiroirs du gouvernement. La suppression de la part patronale des cotisations sociales de la branche famille constitue, après la CSG, la deuxième brèche dans notre salaire socialisé.

Cette disposition remet profondément en cause et menace notre modèle social solidaire issu du Conseil National de la Résistance.

L'entêtement gouvernemental à vouloir réduire les dépenses publiques, alors que le chômage continue de s'aggraver, met à mal les services publics auxquels les retraités ont largement recours.

Jamais dans notre pays les inégalités n'ont été aussi criantes. Les grandes fortunes continuent de s'enrichir honteusement tandis que la pauvreté se développe, chez les jeunes et les retraités. Les débâcles électorales et la montée du FN, appellent d'autres réponses .

La constitution d'une alternative à gauche a besoin du rassemblement de celles et ceux qui veulent mettre au pas la finance et ouvrir une nouvelle ère de progrès.

Un salarié retraité n'a rien à justifier.

Un salarié retraité touche un revenu de remplacement sans contrepartie. À travers le pacte « *cotisation-répartition* », sa classe assume solidairement ce statut social parce que chacun de ses membres est garanti d'y accéder un jour. Leurs retraites ne pèsent en rien sur le soi-disant coût du travail. Elles ne pèsent que sur le profit ! Utiles, ils l'ont été en produisant le monde dans lequel vivent les nouvelles générations de salariés qui, elles-mêmes, sont appelées à



rejoindre un jour cette avant-garde émancipée : le défi est que ces dernières puissent le faire de plus en plus tôt ! En créant les retraites, Ambroise Croizat avait en tête un objectif plus ambitieux que de permettre aux retraités de créer de la valeur économique hors de l'entreprise

capitaliste : en témoigne son institution des activités sociales des CE. Il avait en tête l'émancipation ; c'est-à-dire **le temps de la liberté, de la vie sociale, de la culture : en définitive le temps de la création et du partage gratuit...**

Perte d'autonomie : urgence !

La perte d'autonomie ne se limite pas au vieillissement Elle recouvre 3 situations distinctes : le grand âge, le handicap et l'invalidité. Le projet gouvernemental porte sur le seul vieillissement. Ce n'est pas un risque en soi mais une évolution de la vie qui appelle la mise en œuvre de moyens pour assurer à la personne de poursuivre son existence dans la dignité, à partir des solidarités, des financements et des accompagnements collectifs nécessaires. Une loi de programmation et d'orientation sur l'adaptation de la société au vieillissement avait été annoncée. Malgré des avancées, nous sommes toujours dans une situation d'urgence sociale. La situation des personnes en perte

d'autonomie et leur accompagnement appelle des mesures fortes et rapides en termes de prise en charge, de structures de soins et d'accueil médicalisé, d'aide au maintien à domicile et au soutien des aidant(e)s. Et des **choix de société devant un enjeu de civilisation**. Aujourd'hui, le reste à charge des personnes et des familles atteint l'insupportable. Les aidant(e)s sont souvent isolé(e)s pour faire face à l'insuffisance de structures. Notre projet s'inscrit dans l'affirmation de notre défense de la protection sociale solidaire avec une sécurité sociale renforcée et élargie dans ses prérogatives, **avec comme fil conducteur : »l'humain d'abord**.

Sortir du matraquage fiscal des retraités

La réforme en profondeur de la fiscalité doit répondre au besoin de justice devant l'impôt et d'une autre répartition. Elle doit **favoriser la création de richesses utiles et la satisfaction des besoins sociaux, combinées à une pénalisation des gaspillages financiers et du capital**. Et pour cela nous faisons les propositions suivantes : Un impôt sur le revenu de type universel à taux et au nombre de tranches relevés ; un impôt sur les sociétés progressif et modulé selon l'affectation des bénéfices ; un

nouvel impôt territorial des entreprises taxant leurs placements financiers ; un ISF au barème rehaussé intégrant les biens professionnels modulés en fonction des efforts consentis en matière d'emplois et de formation ; un recul de la pression fiscale sur la consommation (TVA, TIPP) ; une réforme de la fiscalité directe locale passant par une véritable révision des bases d'imposition et le plafonnement de la taxe d'habitation.

Un pacte irresponsable pour la santé et la protection sociale !

Ce sont finalement plus de 23 milliards d'euros qu'a décidé de prélever le Premier ministre sur la sécurité sociale et la santé. C'est une remise en cause terrible de notre système de protection sociale solidaire ! Une telle ponction va frontalement percuter l'universalité de la sécurité sociale ! Le Medef le réclame depuis des années ! La remettre en cause, c'est remettre en cause l'architecture de la sécurité sociale inventée par Croizat.

Aujourd'hui, les retraités ont l'occasion de dire haut et fort leur attachement à une protection sociale solidaire, une sécurité sociale qui rembourse à 100% les soins prescrits, une démocratie sanitaire réinventée avec le retour des élections aux caisses de sécurité sociale, un pôle public du médicament, une prise en charge de la perte d'autonomie avec la sécurité sociale et le développement des services publics...

Les propositions du PCF en termes de protection sociale sont plus que jamais d'actualité pour une réelle alternative politique aux décisions de régression sociale subies depuis des années.



Parti communiste français 2, place du colonel Fabien 75019 Paris

Rejoignez le PCF : www.pcf.fr/30281